

REUNION DU 13 DÉCEMBRE 2013

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 13 décembre 2013
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

PRESENTS: MM MORAND, BOUQUIN, PERRUCHE, DE DREUZY, REÇULÉ, ORLAND, FORTON, DECHERF, LEFEBVRE.

ABSENTE EXCUSÉ : MME LABBÉ, MARTIN, BERRUÉ.

ABSENT : M. TERENCE

Madame LABBÉ a donné pouvoir à Monsieur HENRY
Madame MARTIN a donné pouvoir à Monsieur DECHERF

Au cours de sa séance, le Conseil :

APPROUVE l'Avant Projet Définitif présenté par Madame MULLER, architecte désigné pour la réalisation de l'aménagement et l'extension de la Mairie pour un montant estimé à 290 930 € HT ;

APPROUVE la demande de subvention au titre de la DETR 2014 pour aider au financement des travaux d'aménagement et d'extension de la Mairie ;

APPROUVE la demande de subvention au titre de la Réserve Parlementaire auprès de Monsieur Claude de GANAY, Député du Loiret pour aider au financement des travaux d'aménagement et d'extension de la Mairie ;

APPROUVE la demande de subvention auprès du Département du Loiret dans le cadre des aides versées aux communes pour l'Aménagement et construction de mairie ;

APPROUVE la demande de subvention au titre de la Réserve Parlementaire auprès de Monsieur Jean-Noël CARDOUX, Sénateur du Loiret pour aider au financement de la 2^{ème} tranche conditionnelle de travaux de rénovation de l'Eglise représentant un montant de 147 420 € HT ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services auprès de SEGILOG Informatique, pour une durée de 3 ans à compter du 14 décembre 2013 et pour un montant annuel de 1 773 € en investissement et 197 € en fonctionnement ;

MODIFIE les tarifs de l'eau et de l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2014 portant à 0.65 € le mètre cube jusqu'à 350 m² consommés, à 0.55 € au-delà de 350 m² consommés et à 0.67 € le mètre cube d'eau usée ;

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil :

- La commune de Vouzon a adressé le montant de la participation à verser par la commune de Sennely pour la fréquentation des enfants sennelyciens au centre aéré sur la période allant de janvier à août 2013. Cette participation s'élève à 1 897.90 € pour 77 journées de centre.

- La prochaine réunion du Conseil est prévue pour le vendredi 21 février 2014 à 20h.